



Architecture, urbanisme : le CAUE apporte sa pierre à l'édifice

côte-d'Or société

Cette série sur les richesses patrimoniales et paysagères du département en lien avec l'eau est une façon de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux actuels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'une des missions majeures du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Côte-d'Or, qui a également pour but de conseiller les élus et les particuliers en amont de leurs projets et de former les professionnels.

Véritable « facilitateur des territoires », comme le souhaite le président Joel Abbey, le CAUE de la Côte-d'Or sera, cette année encore, bien présent pour tous afin de répondre à ses missions de service public. Gros plan sur quelques-uns des prochains rendez-vous architecturaux.

Votez en ligne pour les meilleurs projets architecturaux

Soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles et l'Ordre des architectes, le Palmarès "Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté", lancé par l'Union régionale des CAUE de Bourgogne-Franche-Comté, présidée également par Joel Abbey, a pour but de promouvoir et valoriser la production de l'architecture et de l'aménagement du cadre de vie. L'appel à projets 2018 a permis de recueillir 125 réalisations récentes. Une trentaine d'opérations remarquables ont été retenues par une commission technique et seront distinguées dans différentes catégories. Vous pouvez voter en ligne sur le site internet www.habiternosterritoires-bfc.fr entre le 1er et le 30 septembre pour le Prix du Public. La remise des prix se déroulera jeudi 18 octobre prochain à la Médiathèque de Planoise à Besançon.

Bientôt le Mois de l'architecture

La 5^e édition du Mois de l'architecture qui permet, à travers nombre d'événements, de valoriser la production architecturale, approche à grand pas. Le lancement aura lieu le 15 septembre, durant le week-end des Journées européennes du patrimoine, et la clôture se déroulera le 21 octobre, lors de la 2^e édition des Journées nationales de l'architecture. Le CAUE représente l'un des partenaires de cet événement majeur coordonné par la Maison de l'architecture de Bourgogne. À noter sur vos agendas, une conférence-témoignage sur les productions de Paul Joly-Delvalat le 9 octobre à 18 h 30 à l'école des Beaux-Arts complétée par un parcours de visite à vélo à Dijon le

14 octobre à 10 h 30. Deux séances de projection seront également organisées au CAUE sur le thème de la maison bulle. Plus d'informations sur <http://mois-architecture.fr>

Une permanence au MuséoParc Alésia

Le président Joel Abbey souhaitant « renforcer son soutien à la fois aux élus et aux particuliers », le CAUE de Côte-d'Or ouvrira une permanence permettant de rapprocher ses services des habitants de la haute Côte-d'Or. Celle-ci se tiendra chaque troisième jeudi du mois, de 10 heures à 16 h 30, au sein du MuséoParc d'Alésia, à partir de septembre. Exclusivement sur rendez-vous au 03 80 30 02 38. Rappelons qu'en 2017, le CAUE de la Côte-d'Or a distillé 106 conseils aux collectivités et 116 aux particuliers. Au total, l'année dernière, plus de 2 100 personnes ont bénéficié de conseils ou ont participé à une manifestation organisée par le CAUE.

Des journées techniques

En parallèle à la sensibilisation tout public aux enjeux de l'architecture et à l'aménagement du cadre de vie, notamment à destination du milieu scolaire sur l'ensemble du département, avec 896 jeunes touchés en 2017, le directeur Xavier Hochart a proposé au conseil d'administration du CAUE de renouveler l'organisation de journées techniques sur des sujets d'actualité. Celles-ci sont, quant à elles, dévolues aux élus, aux services et aux professionnels. La première se tiendra fin septembre et abordera le thème "Vivre la rue", autrement dit la manière de construire collectivement des pratiques visant à mieux prendre en compte le cadre de vie, l'ensemble des usages et la participation des habitants dans les projets d'aménagement de l'espace public.

Contact CAUE de Côte-d'Or, 1, rue de Soissons, 21 000 Dijon Tél 03 80 30 02 38 www.caeu21.fr info@caue21.fr